

Novembre 2017

Édito

Sommaire

Édito	1
Des nouvelles des sites	2-3
• Le camp militaire de Chambaran	
• Les tourbières de l'Herretang et de la Tuilerie	
• La RNN de la Tourbière du Grand Lempis	
• Le marais d'Avalon	
Un site, une gestion	4-5
• La RNN de l'Île de la Platière	
Le point sur	6
• Le partenariat avec Grenoble Alpes Métropole	
• L'animation territoriale autour des pelouses sèches	
L'association, les conservatoires ..	7
• L'assemblée générale 2017	
• Le festival l'Avenir au naturel	
• Mouvement du personnel	
En Bref	6-7
Partenaires	8
Le Conservatoire se présente	8



Cet éditorial est le premier que j'ai l'honneur d'écrire à la fois pour La feuille de chêne, le bulletin d'information du

Conservatoire d'espaces naturels Isère, et pour la Garzette, celui de l'Association des Amis de l'Île de la Platière (AAIP).

En effet, après 30 années de vie séparée, nos deux associations ont fusionné. Cette fusion est apparue à tous comme une évidence, le CEN Isère, à l'époque AVENIR, étant un des cofondateurs de l'Association des Amis de l'Île de la Platière.

L'AAIP avait été créée fin 1987 pour assurer la gestion de la Réserve naturelle nationale de l'Île de la Platière, par convention avec l'État. Par la suite, le champ d'action a été progressivement élargi, entre autres, à la gestion de l'Espace Naturel Sensible du Méandre des Oves pour le compte du Conseil général de l'Isère (jusqu'en 2016) et à l'animation des sites Natura 2000 « Milieux alluviaux et aquatiques de l'Île de la Platière » et « Milieux alluviaux du Rhône aval ».

Aussi, quand Josiane Xavier, successeur de Guy Flacher à la présidence de l'AAIP, a décidé de se retirer d'un rôle actif, après

tant d'années passées à œuvrer pour que la réserve de l'Île de la Platière soit la magnifique vitrine naturelle qu'elle est devenue, c'est tout naturellement qu'elle nous a suggéré de poser notre candidature à la reprise de la gestion de la réserve.

Nous avons évidemment accepté, décidés d'assurer la continuité de la bonne gestion de la réserve mise en œuvre depuis 30 ans, avec la reprise des personnels et des moyens techniques affectés à sa gestion. Notre candidature a été acceptée par les services de l'État et a reçu l'aval de tous les acteurs locaux, politiques et associatifs. Je tiens à assurer les partenaires, élus, administrations et surtout salariés, que nous continuerons cette gestion dans l'esprit de dialogue et de concertation mis en œuvre par l'Association des Amis de l'Île la Platière, et qui nous sert également de fil conducteur dans toutes nos activités.

Comme un signe du destin, cette transition se fait alors que se termine notre mission de gestionnaire des tourbières de l'Herretang et de la Tuilerie, initiée il y a plus de 23 ans. Je tiens là aussi à remercier tous les partenaires qui nous ont accompagnés sur ce magnifique site.

Jean-Luc Fornoni
Président du Conservatoire
d'espaces naturels Isère - Avenir



À la loupe • L'Érable négundo

L'Érable négundo (*Acer negundo*) est une espèce nord-américaine introduite en Europe au 17^e siècle. Ce petit arbre, tolérant à la pollution atmosphérique, a été planté pour orner des parkings, des parcs et des jardins. Ses feuilles composées permettent de le reconnaître sans difficulté. Les samaras (fruits), emportées par le vent et par l'eau des rivières, ont pu rapidement coloniser les sols limoneux de nombreuses forêts alluviales de l'Isère. Cette essence à croissance rapide a aussi un taux de germination particulièrement important, concurrençant ainsi les espèces locales de ripisylves (saules, frênes, aulnes, chênes et peupliers).

Sur le site de la confluence de la Bourbre et du Catelan, un suivi de l'espèce a été réalisé en 2013. Plus de 1000 arbres ont été pointés sur une surface de 9,5 ha. L'érable domine même certains boisements. Des jardins visibles sur d'anciennes photographies aériennes sont peut-être à l'origine de cette propagation. Ici comme ailleurs, l'éradication de l'espèce est difficile. La coupe favorisant la formation de rejets, il est judicieux de préférer leur écorçage, voire même la non-intervention comme sur l'Île de la Platière où elle est considérée comme une espèce forestière pionnière. ●

Nicolas Biron

Camp de Chambaran

Création de gîtes à chauves-souris



Face à la grande diversité d'espèces de chauves-souris présente sur le camp militaire de Chambaran, le CEN Isère, avec l'appui du commandant du camp, a aménagé des bâtiments militaires désaffectés en gîte à chauves-souris.

En 2013 et 2014, grâce au programme LIFE Défense Nature 2 MIL, des inventaires de chauves-souris conduits par les LPO Drôme et Isère ont mis en avant la présence de 23 espèces sur les 30 rhônalpines, confirmant le potentiel d'accueil de la forêt du camp. Malgré cette diversité, aucun gîte à chauves-souris n'a pu être localisé, probablement en raison de conditions météorologiques défavorables lors des suivis. En parallèle, l'actualisation du plan



Aménagements pour les chauves-souris dans une ancienne cible mobile du camp de Chambaran

M. Juton - CEN Isère



de gestion forestier faite par l'ONF en partenariat avec le ministère des Armées et le CEN Rhône-Alpes, prévoit d'adapter la gestion forestière pour une meilleure préservation de ces mammifères.

Après une prospection du CEN Isère accompagnée par le commandant du camp et capitaine du 7^e bataillon des chasseurs alpins, deux anciens bâtiments militaires ont ainsi été transformés en gîtes à chauves-souris par les techniciens

du CEN. Ils ont été aménagés avec des briques creuses fixées aux murs, des ouvertures ont été partiellement bouchées et les portes réparées afin de garantir la tranquillité des lieux.

Un suivi de la colonisation de ces bâtiments par les chauves-souris a été mis en place par le CEN RA et réalisé par la LPO Drôme pour évaluer l'efficacité de ces aménagements. ● *Mathieu Juton*

Projet de stratégie de préservation et restauration des milieux naturels du camp

Le CEN Isère, avec le soutien du fonds d'intervention pour l'environnement du ministère des Armées, a déposé un projet de « stratégie de préservation et restauration des milieux naturels du camp de Chambaran » pour poursuivre et élargir le travail engagé par le LIFE Défense Nature 2 MIL, en partenariat avec le CEN Rhône-Alpes. Ce projet a obtenu le soutien de l'agence de l'Eau Rhône Méditerranée

Corse dans le cadre d'un appel à initiatives en faveur de la biodiversité.

Il intègre la prise en compte de la biodiversité dans le fonctionnement du camp militaire. Cela passe notamment par l'élaboration d'un plan de gestion multithématique sur l'ensemble du camp (1600 ha) pour les 10 prochaines années et par la poursuite des actions de restauration des milieux avec des

travaux sur deux étangs et quatre mares forestières. L'ensemble des actions est suivi et évalué grâce à l'utilisation des indicateurs RhoMÉO. Des animations sont également prévues pour faire découvrir ce patrimoine exceptionnel aux écoles riveraines et des vidéos seront réalisées et diffusées sur la chaîne YouTube du CEN Isère pour faire connaître notre action au grand public. ● *Mathieu Juton*

Les tourbières de l'Herretang et de la Tuilerie

Voilà, c'est fini...

Le dernier comité de site de l'ENS des tourbières de l'Herretang et de la Tuilerie orchestré par le CEN Isère en tant que gestionnaire du site, s'est déroulé le 20 juin 2017.

Présidé par Céline Burlet, conseillère départementale du canton, ce comité de site s'est tenu dans la grange rénovée de la Tuilerie. Le marché de gestion de cet ENS arrive à terme le 30 septembre 2017. La décision de la nouvelle majorité départementale prévoyait l'internalisation de la gestion des ENSD pour une gestion pleine et entière par la collectivité. Le CEN

travaille donc assidument avec Gilbert Flandin, nommé gestionnaire depuis l'automne 2016, pour que la passation soit réalisée le plus en douceur possible. Le comité s'est clôturé par les remerciements de Céline Burlet et Gilbert Flandin pour le travail accompli par le CEN, suivi d'une collation offerte par le Département. Ce n'est pas sans un certain pincement au cœur que le CEN quitte la gestion de ce site après avoir acquis en indivision avec le Conseil général de l'Isère en 1994 les terrains de la Société des Tourbières du Sud-Est. Le CEN a réalisé trois plans de gestion durant ces 23 années tout

en menant la gestion des milieux par le pâturage avec un cheptel de chevaux Carmargue dès 1995 et ajout d'un troupeau de vaches Aubrac en partenariat avec le GAEC de Plantimay dès 1999. Le CEN souhaite remercier l'ensemble des membres du comité de site, notamment les communes de Saint-Laurent-du-Pont et de Saint-Joseph-de-Rivière, le Département ainsi que les acteurs socio-économiques qui ont contribué à augmenter la biodiversité tout en permettant au plus grand nombre de profiter de ce joyau de nature. Encore merci à vous tous ! ●

Céline Balmain





Réserve naturelle nationale de la Tourbière du Grand Lemp

305 PZHEL passées au crible de l'IECMA !

... ou comment évaluer l'état de conservation du réseau de « mares » autour de la Tourbière du Grand Lemp.

Après 3 ans d'étude et l'élaboration d'un Indicateur, robuste et novateur, d'État de Conservation des Mares à Amphibiens (IECMA), on dispose dorénavant d'un inventaire cartographique et qualitatif des Petites Zones Humides en Eau Libre (PZHEL) dans un rayon de 10 km sur la partie nord du site, soit près de 20 000 ha ! 1 seule d'entre elles a obtenu le maximum avec 3 étoiles, 51 en ont 2 et la moyenne est de 1 étoile.

On note la découverte de cinq nouvelles stations de Sonneur à ventre jaune, une de Triton crêté, mais pas de Triton ponctué hors de la tourbière.

Même avec une densité supérieure à la moyenne nationale, le réseau de mares n'est pas fonctionnel pour les amphibiens. Pour en améliorer la connectivité, il faut en priorité creuser 6 mares aux endroits stratégiques, et, en parallèle, sensibiliser le public grâce au label « mare conservatoire à tritons » sur la menace

mortelle que représentent les poissons pour les amphibiens et l'écosystème « mare » lui-même.

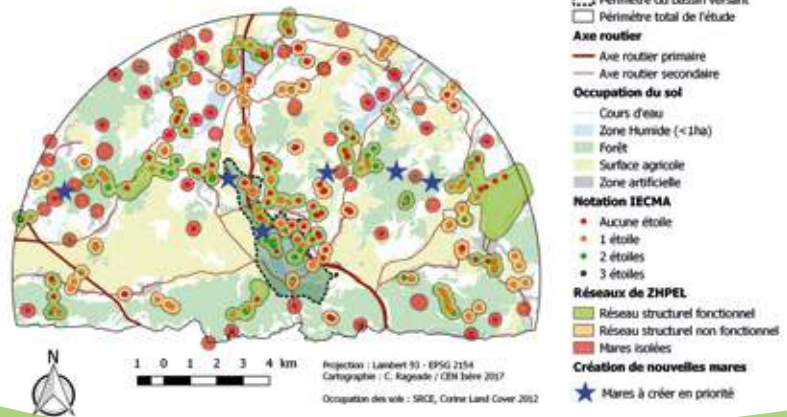
L'appropriation du protocole par les associations de protection de la nature



permettra son déploiement homogène sur toute la région. Et dans 10 ans, un nouvel état des lieux permettra d'évaluer finement l'action conservatoire. ●

Grégory Maillet et Charline Rageade

Connectivité des réseaux de ZHPEL



Marais d'Avalon

Démarrage des travaux de réhabilitation du marais

Le marais d'Avalon, situé sur la commune de Saint-Maximin dans le Haut-Grésivaudan, est un Espace Naturel Sensible (ENS) local, reconnu pour avoir hébergé l'une des dernières populations de Rainette verte du Grésivaudan. Par le passé, il a également fait l'objet d'un aménagement lui permettant de servir de réserve incendie. Un espace d'eau libre avait alors été creusé pour permettre aux pompiers de puiser l'eau si nécessaire. Depuis lors, ce plan d'eau a été empoisonné sauvagement remettant en cause l'équilibre qui pré-existait dans le marais. Fort de ces constats, le plan de gestion du site a prévu d'y répondre en créant un merlon qui isolera une partie du marais de la colonisation par les poissons, en préservant la réserve incendie et en intégrant le souhait de la commune de valoriser le plan d'eau d'un point de vue paysager. Une prestation a été confiée à un bureau d'études afin de proposer différents

scénarii, discutés lors d'un comité de suivi du projet. Les procédures administratives vis-à-vis de la loi sur l'Eau ont été engagées. Pour permettre à l'entreprise de réaliser les travaux, la baisse des niveaux d'eau a été engagée et, le 29 août, nous avons pratiqué une pêche électrique des poissons en partenariat avec la Fédération départementale de pêche et l'AAPPMA de Pontcharra. La partie prélevée (150 à 200 kg) a été donnée à l'APPMA et est allée

repeupler les lônes de Pontcharra. Les travaux retenus visent au remplacement de l'exutoire du plan d'eau avec un système réglable, à la refonte des berges, à la constitution d'un merlon de compartimentation disposant d'un ouvrage de contrôle des niveaux d'eau et aux aménagements paysagers de la partie plan d'eau incendie. Il ne restera plus qu'à attendre le retour de la Rainette sur le marais. ●

Jean-Luc Grossi



A. Merlin - CEN Isère



La Réserve naturelle nationale de l'Île de la Platière

Un joyau vert au cœur de la vallée de la chimie

Créée en 1986, la Réserve Naturelle Nationale (RNN) de l'Île de la Platière s'étend sur 7 km le long du Rhône, sur une surface de 500 hectares à la limite entre l'Ardèche, la Loire et l'Isère.

Cette réserve a été constituée pour préserver un des derniers grands espaces naturels de la moyenne vallée du Rhône.

Organisée autour d'une forêt alluviale en libre évolution depuis plus de 50 ans, la RNN de l'Île de la Platière offre une mosaïque de milieux naturels remarquables au voisinage de grandes zones industrielles (centrale nucléaire de production électrique, barrage hydroélectrique, plateforme de production et retraitement chimique, etc.).

Une Réserve naturelle liée au Rhône

Le fleuve et ses crues jouent un rôle primordial dans le maintien des différents milieux : mares, lînes remises en eau, grèves, prairies et notamment une des plus grandes forêts alluviales de la moyenne vallée du Rhône.

Cette forêt, sur l'ancienne « île des graviers » constitue le cœur de la Réserve naturelle.

C'est un lieu particulièrement sensible pour la biodiversité et sa préservation. Elle est intimement liée à des éléments

complexes à gérer comme le niveau de la nappe phréatique ou encore le débit réservé sur le Rhône, qui contraignent souvent les effets de la gestion locale.

La gestion des milieux naturels nécessite une action forte de médiation territoriale ainsi qu'une réflexion à long terme. Nous nous orientons d'ailleurs sur notre quatrième plan de gestion (2018-2027), le troisième comptant déjà près de 500 actions.

Quatre pôles missions pour une direction unique

Les actions de la RNN de l'Île de la Platière sont réalisées par 9 personnes et regroupent 4 pôles missions complémentaires :

1) Mission scientifique :

Les inventaires et les suivis mis en œuvre depuis près de 30 ans nous permettent nos connaissances sur la biodiversité locale (2 600 espèces inventoriées) et le fonctionnement des milieux riverains, nos études scientifiques permettent aussi de mieux gérer tous ces sites exceptionnels de la moyenne vallée du Rhône.

2) Mission de concertation :

Afin de favoriser la prise en compte des enjeux de nos espaces naturels protégés, nous nous engageons dans de nombreuses démarches de concertation avec un public varié : propriétaires privés, collectivités territoriales, entreprises, associations, etc.

3) Mission technique :

Sur le terrain, nous gérons près de 600 ha en conventionnement avec des organismes publics et privés.

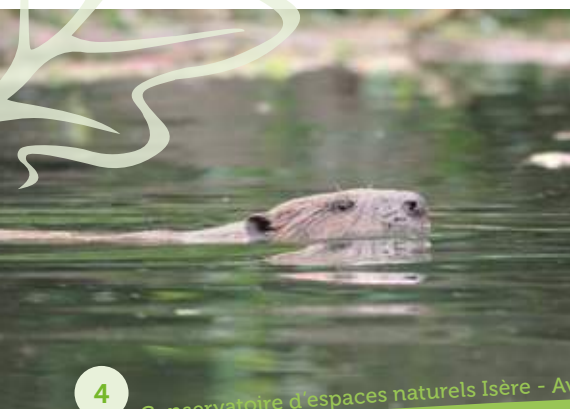
Ces conventions incluent :

- l'entretien de 10 km de sentiers accueillant en moyenne 11 000 personnes par an ;
- la gestion d'un troupeau de 30 vaches « Bretonne Pie Noir » pour le maintien des milieux ouverts.

La Réserve naturelle nationale de l'Île de la Platière demeure un espace fragile qui doit être respecté par tous ! Nous avons donc deux agents assermentés pour surveiller ce patrimoine exceptionnel en réseau avec la gendarmerie nationale, la police municipale et l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB).

4) Mission d'éducation :

Pour accompagner les riverains dans la découverte du Rhône, nous proposons des animations allant du premier cycle à la formation post-bac (1100 élèves/an) et de nombreuses animations grand public (2000 personnes/an), notamment sur la période estivale. ● Frédéric Favre-Bac



◀ Le Castor d'Europe, animal emblématique du Rhône (*Myocastor fiber*)...

... et son orchidée !
(*Epipactis du castor*,
Epipactis fibri)
Platière - CEN Isère ▶





Carte d'identité

Nom du site Île de la Platière

Type de site Réserve naturelle nationale

Communes Le Péage de Roussillon, Limony, Sablons, Saint-Maurice-l'Exil, Saint-Pierre-de-Bœuf, Salaise-sur-Sanne, Serrières

Principaux propriétaires État, CEN Rhône-Alpes, Département de l'Isère, Propriétaires privés

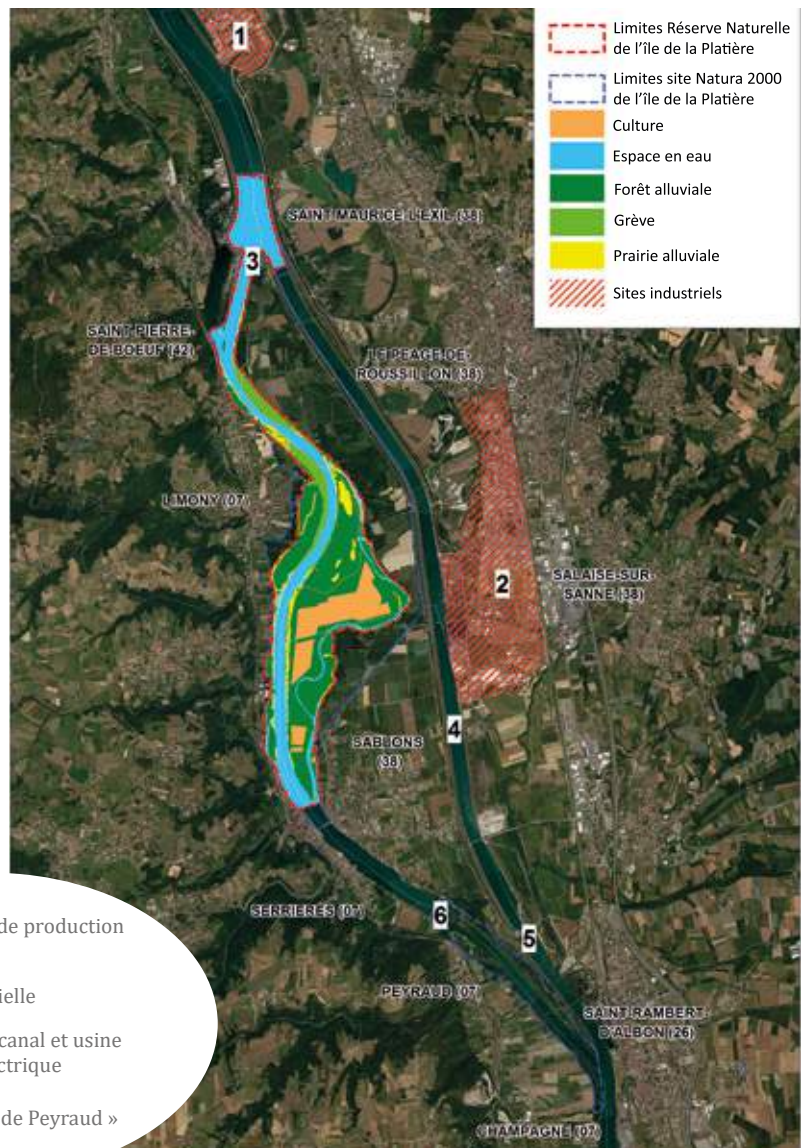
Principaux partenaires CNR, SMIRCLAD, Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, Département de l'Isère

Surface 467 hectares

Gestionnaire Conservatoire d'espaces naturels Isère

Période d'action du plan de gestion 2008-2017

Un territoire aux enjeux complexes !



- 1 Centrale nucléaire de production électrique
- 2 Plateforme industrielle
- 3, 4 & 5 Barrage, canal et usine hydroélectrique
- 6 Seuil artificiel dit « de Peyraud »

Zoom sur

25 ans de restauration écologique du Rhône

Notre première action de restauration du site date de 1992. Il s'agit de la réalimentation de la lône de la Platière qui s'était presque asséchée.

Depuis, 12 autres sites ont bénéficié d'actions de restauration comme le curage d'anciens bras ou encore le démontage total ou partiel de digues. Seules ou combinées entre elles, ces actions ont permis de restaurer une alimentation en eau des annexes fluviales et de favoriser la remobilisation sédimentaire. C'est notamment le cas du dernier chantier achevé en mars 2017.

Une autre action clé de ce programme a été l'augmentation du débit réservé du Vieux Rhône de 10-20 à 50-125m³/s. Ce travail est le fruit de 10 ans de concertation entre l'Agence de l'Eau (RMC), la CNR, le SMIRCLAD, les scientifiques de la ZABR et l'AAIP (maintenant antenne Platière du CEN Isère). ●

Des îlots de graviers sont réapparus sur le Vieux Rhône
Platière - CEN Isère





A. Merlim - CEN Isère

▲ Le parc de l'Île d'Amour à Meylan est un des sites naturels et de loisirs de la métropole grenobloise

Le partenariat entre Grenoble Alpes Métropole et le CEN Isère

Vers une gestion écologique des espaces naturels et de loisirs métropolitains

Depuis 2016, la Métropole s'est dotée de notices de gestion réalisées par le CEN Isère dont l'objectif est de concilier les usages et pratiques de loisirs, avec la prise en compte des enjeux écologiques existant sur 5 sites naturels et de loisirs métropolitains (bois des Vouillants, parc de l'Ovalie, parc de l'Île d'Amour, le Bois Français, parc Hubert Dubedout). À travers cette démarche volontaire et innovante, la Métropole fait le pari de parvenir à ajuster ses pratiques d'entretien dans le but de concilier les besoins liés au renforcement

des fonctionnalités écologiques de ces espaces et le maintien du niveau d'accueil et de pratique tant récréatives que de loisirs pour les habitants.

Afin de faciliter l'appropriation de la démarche engagée, plusieurs demi-journées de sensibilisation et d'information ont été réalisées pour les agents en charge de l'entretien des espaces naturels et de loisirs métropolitains. Ces premiers temps d'échanges très positifs entre les personnels techniques de la Métropole et le CEN Isère ont permis

d'engager un processus dynamique de co-construction avec l'objectif d'aboutir à la mise en œuvre progressive des propositions de gestion écologique de ces espaces en tenant compte de la diversité des usages.

Dans la continuité de cette démarche de co-construction engagée cette année, de nouveaux échanges sont programmés fin 2017 avec les agents chargés de l'entretien des parcs naturels métropolitains pour la définition de premiers itinéraires techniques. ● *Guillaume Pasquier*

L'animation territoriale autour des pelouses sèches

Des réunions d'information sur les pelouses sèches

Depuis fin 2016, le CEN Isère mène un projet de restauration et de valorisation de parcelles en pelouses sèches, dont la première phase concerne cinq sites répartis sur six communes : Quaix-en-Chartreuse, Proveysieux, Saint-Lattier, Notre-Dame-de-Commiers, Vaulnaveys-le-Bas et Vizille.

Plusieurs inventaires et études de terrain menés depuis les années 90 par divers partenaires (CBNA, Nature Vivante, Lo Parvi, CEN Isère) ont permis de montrer la richesse en pelouses sèches du département de l'Isère.

Tout un cortège d'espèces remarquables et pour la plupart protégées (comme des orchidées) vivent sur ces milieux secs. Mais l'abandon des pratiques agricoles sur ces terrains entraîne la fermeture de ces milieux et, à long terme, la perte de la biodiversité présente.

Afin de préserver les espèces typiques de ces milieux et de reconquérir un paysage ouvert, le projet consiste à contacter les propriétaires de parcelles en pelouses

sèches, les exploitants locaux et autres usagers pour mettre en place une gestion adaptée aux enjeux, pour pouvoir rouvrir certains secteurs et pour entretenir un paysage plus diversifié.

Le CEN Isère confie habituellement les terrains achetés ou conventionnés à des agriculteurs locaux intéressés par une mise à disposition gratuite pour faire pâturer des animaux. Quand il n'y en a pas, d'autres solutions sont étudiées et discutées localement.

Des premiers projets sur Quaix-en-Chartreuse et Proveysieux

Deux soirées publiques d'information et d'échange sur le projet ont eu lieu le 29 mars et le 17 mai. Le but était de discuter avec les riverains, agriculteurs, propriétaires et élus de ce qui pourrait être fait pour la préservation de ce patrimoine naturel en redynamisant localement le pastoralisme. ●

Pauline Marnat et Audrey Pagano

En Bref

Fête de la Nature au marais de Charvas

En préambule de la Fête de la Nature organisée sur le marais de Charvas le 19 mai dernier, un énorme orage éclatait, limitant à très peu le nombre de participants ayant décidé de braver la météo. Mais le rendez-vous était pris et un cinéaste avait été dépêché pour réaliser un reportage sur notre activité. Après la pluie, la visite a permis d'observer le Triton crêté, des orchidées, différentes espèces de libellules et, au détour d'un chemin, apercevoir la queue d'un serpent, celle d'une toute jeune Coronelle lisse, inconnue jusqu'alors du site et même de ce secteur de l'Isère. ●



L'assemblée générale 2017

Le 7^e bataillon des chasseurs alpins accueille le CEN Isère

Notre assemblée générale a pris cette année un caractère particulier puisqu'elle s'est déroulée sur le camp militaire de Chambaran. Accueillie par le commandant du camp, capitaine du 7^e bataillon des chasseurs alpins, elle a été précédée d'une visite des travaux de restauration d'étangs, réalisés par le CEN dans le cadre du programme « LIFE Défense Nature 2 Mil ». Le Président du CEN Rhône-Alpes (Jean-Yves Chetaille), le Lieutenant-colonel de l'état-major de zone défense de Lyon et le Directeur de la délégation Rhône-Alpes de l'agence de

l'Eau (Yannick Prebay) se sont félicités de la mise en œuvre de ce programme tout en souhaitant que le nouveau projet de stratégie de préservation et de restauration des milieux naturels du camp de Chambaran, porté par le Conservatoire d'espaces naturels Isère, puisse avoir le même succès.

Lors des discours inauguraux, Claire Debost, conseillère départementale, a fait part de tout l'intérêt que porte le Département aux actions du CEN. Autre fait marquant pour l'association, cette réunion a entériné la démarche de fusion-

absorption de l'Association des Amis de l'Île de la Platière (AAIP). Il s'agissait de la dernière phase administrative pour l'intégration du patrimoine, ainsi que de l'équipe de l'AAIP au sein du CEN Isère. La gestion conservatoire mise en œuvre sur la Réserve naturelle nationale de l'Île de la Platière, située sur les bords du Rhône au niveau de Péage de Roussillon, ainsi que sur les sites Natura 2000 gérés par l'AAIP se poursuivra dans la continuité du travail déjà effectué. ●

Anouk Merlin

Le festival l'Avenir au naturel

Opération mini balles rondes...

Depuis 21 ans, l'association Espace Nature Isère organise un festival sur la commune de l'Albenc mettant en avant les initiatives économiques, associatives et agricoles en faveur de la biodiversité.

C'est avec l'optique de faire connaître ses activités auprès du grand public que le CEN a souhaité être présent à ce festival les 2 et 3 septembre derniers.

Nous avons choisi de parler de nos activités par le biais de la mise à disposition de balles rondes.

25 balles ont été distribuées et environ 80 personnes se sont intéressées à notre



A. Merlin - CEN Isère

stand. Pour la plupart, elles n'avaient pas connaissance de l'existence du CEN ou de nos activités et celles qui ont pris des balles rondes les destinaient au paillage de leur jardin. ●

Anouk Merlin

Un sentier thématique sur la Tuilerie à Saint-Joseph-de-Rivière

L'Espace Naturel Sensible des tourbières de l'Herretang et de la Tuilerie se pare d'un nouveau sentier thématique. Après la valorisation du patrimoine naturel de cet ENS avec le sentier qui sillonne les tourbières de l'Herretang, le Département ouvre un sentier au niveau de la Tuilerie autour du patrimoine humain. Ce sentier retrace l'histoire et le fonctionnement de la Tuilerie Rully-Barral-Jay. Le CEN Isère a assisté le Département en réalisant le contenu des panneaux qui seront en place à la fin novembre. ●



Mouvement du personnel

Bienvenue à Houria !

Jean-Baptiste Vendrame nous ayant quitté fin septembre pour rejoindre sa Drôme d'origine,

c'est Houria Pujolreu qui l'a remplacé comme responsable administratif et financier début octobre. Houria dispose d'une longue expérience dans l'associatif et l'économie sociale et solidaire en ayant,

entre autres, exercé des responsabilités dans le domaine de l'insertion.

Son intégration au sein des conservatoires a pu être facilitée par sa participation à la rencontre des salariés des 6 CEN d'Auvergne-Rhône-Alpes et au séminaire national des conservatoires qui se sont tenus à Riom et à Clermont-Ferrand du 11 au 13 octobre.

Bienvenue donc à Houria au CEN Isère. ●

Bruno Veillet



Je souhaite soutenir les actions du Conservatoire

- en m'abonnant au bulletin d'information du CEN Isère (2 numéros par an)..... 10 €
- en devenant membre bienfaiteur€
- en versant un don manuel de soutien de€
- Total de ma contribution pour l'année 2018 :€

Nom

Prénom

Adresse

Fait à

le

Signature :

Pour l'adhésion des personnes qualifiées, associations, communes et groupements de communes, s'adresser au secrétariat du Conservatoire.



2, rue des Mails • 38120 Saint-Égrève
04 76 48 24 49 • 04 76 48 24 26 (fax)
contact@cen-isere.org • www.cen-isere.org

Le CEN Isère est membre des réseaux des
Conservatoires d'espaces naturels
et des Réserves naturelles de France



La feuille de chêne n°46
Responsable de la publication
Bruno Veillet
Coordination et mise en page
Anouk Merlin
Maquette
Aude Wenes • www.audewenes.com

**L'ensemble de l'équipe du CEN Isère
a participé à l'élaboration de ce
numéro.**



Bulletin tiré à 1350 exemplaires
cyclus print, encres végétales,
par l'Imprimerie Notre-Dame à
Montbonnot-Saint-Martin.
ISSN : 1767-9427
Dépôt légal : novembre 2017

Avec le soutien de :



Partenaires



Yves Lopez

Délégué Territorial - Direction
Territoriale Rhône Saône
Compagnie Nationale du
Rhône (CNR)

**CNR est un acteur important dans
la préservation et la restauration
de la biodiversité du fleuve Rhône.
Comment appréhendez-vous cette
responsabilité ?**

Depuis plus de 80 ans, CNR aménage le
Rhône en veillant à être en prise directe
avec les attentes des acteurs locaux.

C'est parce que nous avons nos racines
dans ce bassin rhodanien que nous nous
sommes attachés à améliorer le cadre
de vie des populations riveraines du
Rhône en contribuant à leur offrir des
milieux naturels diversifiés, en favorisant
l'équilibre hydraulique et écologique du
fleuve, en engageant des programmes
de préservation et de restauration
de la biodiversité et en contribuant
à l'amélioration de la connaissance
des écosystèmes sur lesquels nous
interventions.

**Plusieurs partenariats importants ont
été engagés entre CNR et le CEN Isère
(via l'ancienne AAIP). Quelles sont vos
attentes vis à vis du CEN ?**

Nos attentes sont bien évidemment de
poursuivre le travail mené depuis de
nombreuses années avec l'Association
des Amis de l'Île de la Platière et il ne fait
aucun doute que le nouveau partenariat
entre le CEN Isère et CNR s'inscrit dans
une même volonté de concilier les enjeux,
d'associer les collectivités territoriales,
les associations environnementales, les
acteurs institutionnels et les populations
riveraines, et ce, pour le plus grand
bénéfice de ce territoire exceptionnel sur
lequel nous vivons. ●

Propos recueillis par *Bruno Veillet*

Le Conservatoire se présente



Nathalie Le Carre

Responsable de gestion
administrative et financière
de l'antenne Platière

**En juin dernier, l'Association des Amis
de l'Île de la Platière et le Conservatoire
d'espaces naturels Isère ont fusionné.
Comment as-tu vécu cette intégration ?**

Avec mes collègues, nous étions au
courant depuis quelques mois du projet
de fusion entre nos deux associations
et naturellement nous nous posions
un certain nombre de questions. Entre
le moment où le CEN Isère a reçu la
confirmation de se voir confier la mission
de gestion de la RNN de l'Île de la Platière
au mois de mars et le mois de juin, un grand
nombre de documents administratifs et
de démarches étaient nécessaires à la
réalisation de cette fusion. Le tourbillon
dans lequel j'ai été prise a fait que l'heure
n'était plus aux questions mais à l'action !
L'accueil chaleureux de mes nouveaux
collègues a facilité les choses et nous
avons pu avancer ensemble. Aujourd'hui,
il reste encore une organisation conjointe
à finaliser. J'ai de nombreux échanges
avec le pôle administratif du siège et nous
travaillons ensemble pour trouver, chacun
de notre côté, nos nouvelles marques.

**Quelles sont tes missions au sein de
l'association ?**

À temps partiel, je suis seule au pôle
administratif sur l'antenne Platière et mes
missions sont ainsi très variées. J'assure
bien sûr tout ce qui est secrétariat,
standard et fournitures courantes, mais
aussi la comptabilité y compris facturation
et règlement des factures. Je m'occupe
également du suivi des subventions et de
l'organisation RH de l'antenne Platière
en coordination avec l'équipe de Saint-
Égrève. ●

Propos recueillis par *Anouk Merlin*

